

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 16 décembre 2021

INFO PRESSE

Épreuves du brevet de jeunes sapeurs-pompiers de Nouvelle-Calédonie 2021

La direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR) organise pour la première fois les épreuves du brevet de jeune sapeur-pompier, du 18 au 21 décembre, à Boulari et Païta. L'examen concerne 29 candidats appelés par la suite à devenir sapeurs-pompiers volontaires, puis professionnels, dans les centres de secours de la Nouvelle-Calédonie.

➤ **Vous êtes cordialement invités à assister :**

- aux épreuves sportives, samedi 18 décembre, à partir de 8 h, au stade de Boulari, au Mont-Dore ;
- aux manœuvres incendie et sauvetage, mardi 21 décembre, à 8 h, à l'école des sapeurs-pompiers de Nouvelle-Calédonie, à Païta.

Quatre ans de formation

Depuis une dizaine d'années, des sections de jeunes sapeurs-pompiers se sont créées, sous format associatif, à Dumbéa, au Mont-Dore, à Nouméa, à Païta et à Koumac, pour accueillir des jeunes de 13 à 18 ans.

En janvier 2020, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a défini un cadre réglementaire pour ces associations. L'objectif était de structurer la filière et de permettre la reconnaissance des titres et diplômes en encadrant et sécurisant la formation.

Le gouvernement apporte, en outre, son appui en subventionnant les sections, notamment pour l'acquisition des équipements nécessaires (tenues adaptées et ressources pédagogiques).

Filles et garçons fréquentent ces sections rattachées aux centres de secours des communes qui ont choisi d'épauler cette démarche citoyenne. Le dispositif de formation est d'ailleurs appelé à se généraliser à l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie dans les années qui viennent.

Des sapeurs-pompiers bénévoles les encadrent une ou deux fois par semaine – en général, le mercredi et le samedi – tout au long de l'année scolaire. Les jeunes y découvrent le matériel de lutte contre les incendies, apprennent les gestes qui sauvent, et s'initient aux notions de citoyenneté, de civisme et de solidarité.

Ceux qui parviennent au terme des quatre années de formation sont présentés à l'examen du brevet. Les lauréats pourront ensuite intégrer un centre de secours en qualité de sapeurs-pompiers volontaires et participer aux opérations de secours.

Les plus motivés pourront poursuivre une carrière dans la profession en préparant le concours de sapeur-pompier professionnel.

Les épreuves du brevet 2021

Du 18 au 21 décembre prochain, 29 candidats au brevet de jeune sapeur-pompier seront évalués au cours d'une série d'épreuves variées qui se dérouleront en trois temps, en fonction de leur nature. Cette année, les épreuves se déroulent toutes dans les centres du sud, Koumac n'ayant pas de candidat à présenter cette année.

- **Épreuves sportives**
Samedi 18 décembre, à partir de 8 h – Stade de Boulari, Mont-Dore.
- **Épreuves écrites**
Lundi 20 décembre, à 8 h – Centre de formation des sapeurs-pompiers, Païta.
- **Manœuvres de secours à personnes**
Lundi 20 décembre, à 13 h – Centre de formation des sapeurs-pompiers, Païta.
- **Manœuvres incendie et sauvetage**
Mardi 21 décembre, à 8 h – Centre de formation des sapeurs-pompiers, Païta.

CONTACT PRESSE :

Christine Marchi-Leccia

Tél. : 75 02 41

Courriel : christine.marchi-leccia@gouv.nc

* *
*